

Premier mois réussi pour la Selle Jallot avec plus de 400 précommandes dans 13 pays

Une innovation française qui cartonne dès ses premières semaines en précommande

En seulement 30 jours, la Selle Jallot a fait bien plus que confirmer l'intérêt pressenti : elle a démontré une demande réelle, immédiate et internationale.

Plus de 400 selles pré-commandées dans 13 pays (pays européens, DOM-TOM, États-Unis, Chili), plusieurs dizaines commandées par des revendeurs (France, Italie, Espagne), et 70 000 € de chiffre d'affaires générés.

Côté médias : 6 articles de presse dont le Figaro Magazine, un passage radio, et deux tests produits aux retours unanimes : « *game changer* », « *sensation bluffante* », « *pourrait bien devenir un incontournable* ». Sur les réseaux, les messages parlent d'eux-mêmes : « *j'en rêvais, vous l'avez fait* », « *comme un scooter, sans les contraintes* ».

Un engouement qui révèle une évidence : **le vélo à deux est profondément désiré**, mais encore difficile à vivre au quotidien. Alors que la hausse du prix du carburant accélère le report modal de la voiture vers le vélo, partager un trajet reste pourtant compliqué, entre le coût d'un vélo cargo et les adaptations improvisées. Un paradoxe que la Selle Jallot résout, au moment même où les usages urbains évoluent vers plus de simplicité et de liberté.

Une histoire personnelle devenue innovation

À l'origine du projet, une histoire très concrète.

Stanislas Jallot, cycliste urbain engagé, rêvait simplement de partager ses trajets à vélo avec sa femme. Peu rassurée par la circulation en ville, celle-ci refusait pourtant de se lancer malgré l'achat d'un vélo.

Un jour, elle s'assoit sur le porte-bagages pour essayer.

Cela fonctionne... mais la solution est précaire, inconfortable et surtout non conforme.

Face à ce constat familier pour de nombreux cyclistes – transporter quelqu’un de manière improvisée – une idée émerge :

créer une solution réellement confortable, sécurisée et légale pour rouler à deux sur un vélo classique.

Plutôt que d’imposer l’achat d’un tandem ou d’un vélo cargo coûteux, Stanislas fait un autre pari :

améliorer les vélos déjà en circulation afin de permettre à chacun de partager simplement ses trajets.

« Nous ne voulions pas créer un nouveau vélo. Nous voulions partager confortablement celui que l’on possède déjà. »

– Stan Jallot, fondateur de Selle Jallot

Un produit pensé entre Paris, les Pyrénées et Taïwan

Imaginée et designée à Paris, conçue avec des ingénieurs spécialisés dans les Pyrénées, puis fabriquée à Taïwan – haut lieu mondial de l’industrie cyclable – la Selle Jallot réunit créativité urbaine, exigence d’ingénierie et savoir-faire industriel international.

Après plus de deux ans de recherche et développement, elle devient **la première selle biplace compatible avec 99 % des vélos mécaniques et électriques.**

Son ambition est simple : permettre à deux personnes de rouler ensemble sans sacrifier le confort, la sécurité ni la simplicité.

Une nouvelle façon de partager la ville à vélo

Rouler à deux transforme l’expérience du vélo : accompagner un enfant qui grandit, rassurer un proche, rentrer ensemble après un dîner, partager un moment ordinaire.

La Selle Jallot rend ces situations naturelles, spontanées et accessibles, tout en restant jusqu’à dix fois moins cher que l’achat d’un vélo biplace dédié.

Disponible en précommande dès mars 2026 au prix de lancement de 179 € (au lieu de 249 € ensuite).

Précommandes : <https://fr.ulule.com/sellejallot/>

L’ambition est claire : faire du vélo à deux un geste simple du quotidien, et non plus une exception.

À propos de Selle Jallot

Selle Jallot est une **marque française** dédiée à la démocratisation du transport partagé à vélo.

Sa mission : concevoir des solutions accessibles, peu encombrantes, compatibles avec l'existant et adaptées aux usages réels de la ville.

FAQ

Que contient la Selle Jallot ?

La Selle Jallot est un ensemble comprenant :

- une selle biplace ergonomique avec poignée passager intégrée ;
- une tige de selle renforcée disponible en six diamètres ce qui couvre la très grande majorité des vélos : 27,2 mm, 28,6 mm, 30,9 mm, 31,6 mm, 34 mm et 34,9 mm ;
- une pièce de jonction brevetée inspirée du BMX freestyle, garantissant solidité et installation simple ;
- une paire de repose-pieds à fixation rapide sur les haubans.

L'installation est-elle complexe ?

Non. L'installation complète se réalise en quelques minutes, sans outil complexe.

La selle est-elle compatible avec la majorité des vélos ?

Elle est compatible avec 99 % des vélos mécaniques et électriques, en insérant la tige dans le tube, y compris de nombreux vélos cargos, car elle a été conçue pour s'adapter à l'existant.

Quel poids peut supporter la Selle Jallot ?

La structure de la selle peut supporter jusqu'à 160 kg.

Comme pour tout équipement de transport, la limite réelle dépend toutefois du Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) indiqué par le fabricant du vélo, généralement compris entre 110 et 200 kg selon les modèles.

Existe-t-il un risque pour le cadre du vélo ?

Nous nous sommes assurés de la robustesse de la selle mais également des cadres des vélos, pour assurer une compatibilité mécanique maximale.

La Selle Jallot a été conçue par Antidote Solutions, bureau d'études spécialisé et référence dans l'industrie du cycle française, à l'origine de cadres pour des marques telles que Sunn, Bastille ou Pony.

La robustesse des cadres a été validée par simulation numérique. Des analyses par éléments finis ont été réalisées sur plusieurs architectures de cadres représentatives du marché, en simulant une charge de 160 kg sur 10 000 km de roulage (2 × 800 N sur 100 000 cycles).

Résultat : en respectant les recommandations d'usage, la Selle Jallot n'entraîne aucun risque de fissure, ni sur le cadre, ni sur le tube de selle.

Des recommandations d'usage simples à respecter.

- Respecter le PTAC (poids total autorisé en charge) du vélo.
- Insérer la tige de selle au minimum 125 mm dans le cadre (repère gravé sur la tige).
- Placer la personne la plus lourde à l'avant (position pilote).
- Adapter la position de la selle à votre usage :
 - Position "standard" : comme une selle de vélo normale, pour un usage solo ou avec un enfant (40 kg max)
 - Position "à la hollandaise" (dos droit) : usage à deux adultes (passager 80 kg max).

En pratique, la Selle Jallot ne transforme pas tous vos trajets en transport à deux : elle vous offre simplement la possibilité de le faire quand vous en avez besoin.

Un jour pour déposer un enfant. Un autre pour rentrer à deux après un dîner. Le reste du temps, vous roulez seul, comme vous le faites actuellement.

Votre vélo reste votre vélo. Il devient juste... plus polyvalent !

La Selle Jallot est-elle conforme au Code de la Route ?

Oui. Le Code de la Route (articles R431-5 et R31-11) autorise le transport d'un passager sur un cycle à condition que celui-ci dispose :

- d'une selle double ou d'un siège distinct,
- de repose-pieds et d'une poignée pour le passager,
- et que le passager ait plus de 5 ans.

La Selle Jallot a été conçue pour répondre à ces exigences.

De plus, en France, l'arrêté du 24 septembre 1980 prévoit que le transport d'un passager de plus de 14 ans à vélo est autorisé dans deux situations : sur un tandem ou sur un vélo spécialement aménagé pour accueillir un passager.

La Selle Jallot s'inscrit pleinement dans ce cadre. Cet ensemble composé d'une selle et d'une tige renforcée, breveté et conçu pour supporter le poids de deux adultes (jusqu'à 2 × 80 kg), constitue un aménagement dédié au transport d'un passager.

Une fois la selle d'origine remplacée par la Selle Jallot, le vélo devient ainsi un vélo aménagé conforme aux dispositions prévues par l'arrêté.

Et dans le reste du monde ?

Malgré des variations locales, un principe commun domine : le transport d'une personne à vélo est autorisé dès lors que le cycle possède un dispositif spécifiquement conçu pour cet usage (selle double, tandem, vélo cargo, remorque, etc.).

Contact presse

presse@sellejallot.com